L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 29 AOUT 1894.

OFFICIEL.

Assemblée Générale
—DE—
L'ÉTAT DE LA LOUISIANE.

Session Régulière de 1894

No 145] LOI

Amendant et décrétant à nouveau la section 3 de la loi No 127 de la session de 1890, approuvée le 10 juillet 1890, étant une loi autorisant les villes et les villages (la ville de la Nouvelle-Orléans exceptée) à ouvrir et à étendre, à paver, à macadamiser ou à améliorer autrement les rues, allées et autres lieux publics; et à lever et percevoir des taxes spéciales sur la propriété foncière, et les affectant au paiement en partie des frais des travaux ou des améliorations.

Il est de plus décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que la section trois de la loi No 127 de la session de 1890, approuvée le 10 Juillet 1890, est amendée et décrétée à nouveau de la façon suivante:

Sec. 3—Il est de plus décrété, etc., que sur la pétition de la majorité des propriétaires fonciers aboutissant sur n'importe quelle rue, allée ou voie publique, ou toute partie de celles-ci, pas moins d'un ilet de 320 pieds, le Conseil ou Bureau des directeurs, pourra adopter une résolution ou une ordonnance, sollicitant des soumissions pour l'exécution du travail projeté. Dix jours d'avis au moins devront en être donnée, par publication dans un journal paraissant dans cette ville, et adjugera le contrat au plus bas demandant responsable, qui pourra donner une sécurité satisfaisante; pourvu que le Conseil ait le droit de rejeter toutes les soumissions; et, après que le contrat aura été dûment alloué, le Conseil pourra, par une ordonnance, à l'imposition d'un assessement sur toute propriété foncière, donnant sur la rue, l'allée ou la voie publique, ou sur une partie quelconque de celles ci, devant être pavées ou améliorées en quelque sorte, de façon à ce que les deux tiers du montant du contrat soient alloués sur la base des devantures respectives des propriétés foncière ainsi situées.

G. W. BOLTON,
Speaker de la Chambre des Représentants.
H. R. LOTT.
Président Pro-Tempore du Sénat.
Approuvée le 12 juillet 1894.
MURPHY J. FOSTER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:
GEO. SPENCER,
Sous-Secrétaire d'Etat.

No 146] LOI

Pourvoyant à l'élection d'un juge additionnel pour le 5me District Judiciaire jusqu'à l'élection générale de 1896.

Il est décrété, par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane.

Section 1re.—Qu'un juge additionnel sera élu par les électeurs qualifiés des paroisses Morehouse et Ouachita, dont le mandat expirera en même temps que celui du présent juge du 5me District Judiciaire et qu'à partir de l'expiration du dit mandat du juge additionnel, comme l'indique cette loi, il n'y aura qu'un juge dans ledit district judiciaire, et dont l'élection sera ordonnée par le Gouverneur dans les dix jours suivant la promulgation de cette loi, et sera tenue et dirigée conformément aux lois générales régissant les élections.

Sec. 2—Que les deux juges du 5me District Judiciaire pourront s'entendre et s'arranger entre eux quant au travail, et en cas d'impossibilité de l'un d'eux de remplir ses fonctions pour cause de mauvaise santé, ou autre cause, l'autre juge fera le travail judiciaire. Dans le cas de la mort ou de la démission de l'un des juges du 5me district judiciaire, la vacance ne sera pas remplie, mais les devoirs du juge seront remplis par le juge survivant du district.

Sec. 3.—Le juge additionnel dont il est question dans cette loi aura droit au et recevra le même salaire que tout autre juge de district de l'Etat en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Sec. 4.—Que cette loi ne continuera pas en vigueur et effet après l'élection générale de 1896, à laquelle un seul juge sera élu pour le 5me district judiciaire, comprenant les paroisses Ouachita et Morehouse.

G. W. BOLTON,
Speaker de la Chambre des Représentants.
H. R. LOTT,
Président Pro Tempore du Sénat.
Approuvée le 12 juillet 1894.
MURPHY J. FOSTER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:
GEO. SPENCER,
Sous-Secrétaire d'Etat.

No 147] LOI

Constituant les Jurys de Police des diverses paroisses de l'Etat, les Commissions s'occupant des bestiaux et de la santé publique, ayant pouvoir de décréter et de mettre en vigueur des ordonnances et des règlements pour la suppression des maladies contagieuses et infectueuses, telles que les glandes, la graisse et autres, atteignant les animaux.

Section 1ère.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que les Jurys de Police de chaque paroisse de l'Etat de la Louisiane sont ici autorisés à organiser et à mettre en vigueur des ordonnances et des règlements pour la suppression des glandes, de la graisse et d'autres maladies contagieuses et infectueuses affectant les bestiaux comme il sera jugé nécessaire; et il sera du devoir desdits Jurys de police agissant comme Commissaires chargés de la surveillance des bestiaux, quand dans leurs jugements il sera nécessaire d'employer un vétérinaire chirurgien pour coopérer avec eux en décidant si oui ou non il règne des maladies contagieuses parmi les bestiaux de leurs paroisses respectives, et si, dans l'opinion de ladite Commission et du vétérinaire chirurgien la nécessité publique exige la destruction de tout animal ou de tous animaux affectés par une maladie incurable, contagieuse ou infectueuse; alors la destruction aura lieu par l'ordre et sous la direction de ladite Commission et du vétérinaire-chirurgien, et sans compensation au propriétaire des animaux.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc, qu'il sera du devoir de toute personne qui découvre ou suspecte ou a des raisons de supposer que tout animal domestique lui appartenant ou à sa charge ou qui sous sa surveillance appartient à une autre personne, est affectée de toute maladie contagieuse, de signaler sans délai le cas ou sa croyance au membre de la police de son ward, et au président du jury de police, et tout autre personne ou personnes spécifiées plus haut qui négligeront ou refuseront de notifier les autorités propres comme il est dit plus haut, de l'existence de toute maladie contagieuse ou mortelle qui pourra lui être connue, seront coupables d'un délit, et, sur l'établissement de leur culpabilité condamnées à une amende d'une somme pas moindre de dix, pas plus de cent dollars, ou seront emprisonnées et employées à des travaux de chemins publics, pas moins de dix jours, pas plus de quatre-vingt-dix jours ou aux deux pénalités, à la discrétion de la cour.

Sec. 3—Il est de plus décrété, etc., que toute personne qui, volontairement détériore, obstrue, ou autrement méconnait ou se soustrait aux règlements sanitaires pourvues par cette loi ou viole n'importe quel règlement qui pourra être décrété dans n'importe quelle paroisse, ainsi qu'il est permis ici, pour la restriction et la suppression de toute maladie parmi les bestiaux comme il est dit plus haut, ou qui résistera aux ordres de la Commission chargée de l'inspection des bestiaux ou tout officier agissant en vertu du pouvoir de cette loi, dans l'accomplissement de ses devoirs, sera coupable d'un délit, et, sa culpabilité établie, condamnée de la façon indiquée dans la section précédente.

Sec. 4—Il est de plus décrété, etc., que toute personne qui, sciemment, introduira dans une paroisse de l'Etat de la Louisiane un animal quelconque affecté d'une maladie contagieuse telle que glandes, graisse, ou tout animal qui a été exposé à toute maladie de ce genre, sera coupable d'un délit, et sa culpabilité prouvée, sera mise à l'amende d'une somme de pas moins de cent dollars ni de pas plus de cinq-cents dollars, avec tous les dommages qui peuvent se produire, comme conséquence de cette importation.

Sec. 5.—Il est de plus décrété, etc., que cette loi sera mise en vigueur à partir de son adoption; et que toutes lois en conflit avec celle-ci, sont abrogées.

G. W. BOLTON,
Speaker de la Chambre des Représentants.
H. R. LOTT,
Président Pro Tempore du Sénat.
Approuvée le 12 juillet 1894.
MURPHY J. FOSTER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:
GEO. SPENCER,
Sous Secrétaire d'Etat.

Chronique de la Ville.

Nouvelle-Orléans, 29 Août 1894.—Indications pour la Louisiane: Temps beau, excepté averses sur la côte.

Température du 28 août 1894.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens.
No 142 rue de Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	80	24
Midi	90	29
3 P. M.	88	28
6 P. M.	86	27

Mariages, Naissances et Décès, inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.—Charles Smith à Mlle Isabella Alexander; Léon Arthur à Mlle Evelina Burck; Ludovicus Kurz à Mlle Alice Sanders; Henry Lodage à Mlle Amelia Stoehr; Edmund Gauncheau à Mlle Mary Guenero; Albert Mathe à Mlle Martha Lafferranderie; Jules Bruiatour à Mlle Elizabeth Bouleware; Abraham Scribbins à Mlle Alice Ovrère.

NAISSANCES.—Mme James Riley, une fille; Mme Thomas Farnan, un garçon; Mme Hage Bentany, un garçon; Mme Gilbert Dominquez, un garçon; Mme Joseph Roy, une fille; Mme Charles Beck, jumeaux, fille et garçon; Mme Edward Tomilian, un garçon; Mme John Megerer, un garçon; Mme Salvador Ruiz, une fille; Mme Edward Gowland, un garçon; Mme Edward Kern, un garçon; Mme Andrew Carer, une fille; Mme Alphonse Tryague, un garçon; Mme George Ulmer, un garçon; Mme Thomas Smith, un garçon; Mme Charles Gooneveg, une fille; Mme Louis Hermann, un garçon; Mme Louis Duffoure, un garçon; Mme Dominique Doquens un garçon; Mme John Flemings, une fille; Mme M. J. Cline, une fille; Mme Walter Giraalt, un garçon; Mme Samuel Stammeter, un garçon; Mme Gasten Betat, un garçon.

DÉCÈS.—Mme Emma Rosenberg, 31 ans 302 rue Magasin; Mlle Mary Ward, 20 ans, 107½ rue Port; Charles Converse, 36 ans, coin State et Magazine; Alex Meeks, paroisse St-Charles, Lac; Mme Emily Sewell, 32 ans, New Orleans Sanatarium; Frank Pierce, 3 ans, 261 rue Dumaine; Veuve Marie Jensen, 56 ans, 783 rue Magazine; B. F. Peet, 55 ans, 340 South Franklin; Willie Saianm, 18 ans, Chemin du Bayou.

Ventes Inscrites au Bureau des Aliénations.

M. et Mme J. Daley à C. K. Christie, un terrain borné par les rues White, Canal, Broad et Gasquet, $2,000.

C. K. Christie à Mme J. Daley, même propriété, $2,000.

Succession de M. et Mme Jacquet à J. B. Laplace, quatre terrains bornés par les rues Dumaine, St-Philippe, Cinquième et Sixième, $710.

D. S. Carroll à la American Brewing Company, un terrain borné par les rues Conti, Bienville Royale et Bourbon, $3,750.

L'Etat—A. Hill à la Howcott Land Company, l'ilet de terre borné par les rues Cambronne, Jefferson, Edinburgh et Sixième, $34 53.

Shérif—C. Walker à H. McManus, un terrain borné par les rues Dupré, Perdido, White et Poydras, $330.

Succession de F. Culbert à W. Oswald, deux terrains bornés par les rues Milliaudon, Esther, Général Scott et White, $415.

Total des ventes $8,239 53.

GRAND JURY.

Caulfield, Haley, Thriffiley.

Accusations portées contre les trois conseillers.

Après une séance qui a duré toute la journée, et à l'issue de laquelle on s'attendait à un rapport relativement au scandale de l'hôtel de ville, le grand jury a ajourné hier soir à 6 heures à ce matin, et a porté trois accusations, dont une en blanc pour séduction.

Les deux autres accusations ont été portées l'une contre le conseiller Thriffiley et l'autre contre les conseillers Haley et Caulfield.

Tous trois sont accusés d'avoir demandé une somme de $7,500 à M. Marshall, surintendant de la compagnie Louisville-Nashville, pour assurer le vote d'une ordonnance relative à certains privilèges que demandait la compagnie pour construire un embranchement.

Cette accusation est identique à celle qui a été portée contre M. Desforges La somme est la même, mais les demandes ont été faites à des dates différentes.

M. Thriffiley a demandé cet argent le 17 mai, et les deux autres ont proposé leurs services, contre paiement des $7,500, le 26 mars.

Le cautionnement des conseillers a été fixé à $2,500 pour chacun d'eux et le cautionnement de la personne accusée de séduction sera de $500. Ces nouvelles accusations n'ont causé aucun étonnement en ville. La population s'attend même à ce que le prochain grand jury qui va continuer la tache de celui-ci, trouve d'autres coupables.

Le terme du grand jury est près d'expirer et il présentera sans doute son rapport final vendredi ou samedi. Dans ce document sera traitée longuement la question des conseillers municipaux.

Il est possible, probable même, que quelques-uns des conseillers qui sont sous le coup d'une accusation soient jugés devant la nouvelle Cour Criminelle, dans ce même palais de justice dont la construction a été la cause de leur disgrâce tout en étant une trop facile source de revenu.

Les deux sections de la nouvelle cour criminelle viennent en effet d'être meublées et le juge Moise, accompagné de l'avocat de district, les a visitées hier, afin de suggérer les changements nécessaires dans la disposition des meubles. Il est possible que le transfert soit opéré au mois de novembre, sinon dans les premiers jours, du moins vers le 15.

Brown et Kane devant la Cour Criminelle.

Lorsque MM. Brown et Kane ont comparu hier matin devant la cour criminelle, il n'y avait que très peu de monde. On connaissait sans doute les intentions des avocats de la défense qui voulaient tacher de gagner du temps.

M. Kane a comparu, entouré des avocats qui avaient défendu Callahan, et M. Brown, en compagnie seulement de M. Luzenberg.

Les objections soulevées lors de la comparution de Callahan ont été réitérées et le juge les a rejetées, mais lorsqu'a été demandé un acte d'accusation détaillé, le juge a annoncé qu'il rendrait sa décision ce matin, et les deux accusés ont été remis en liberté.

Nominations.

Le nouveau Board qui doit désormais, en vertu de la nouvelle loi, avoir le contrôle des élections en ville, a été complété hier par le gouverneur. La nouvelle loi diffère peu de l'ancienne.

Les membres du Board se composent du shérif civil, qui est M. Vic. Mauberret, de l'enregistreur des électeurs M. Zacharie et d'un troisième membre nommé par le gouverneur. Celui-ci a annoncé hier qu'il avait fait choix de M. G. C. Preot pour remplir ce poste.

D'après la nouvelle loi, le Conseil sera requis de diviser la ville en precincts électoraux, le premier lundi d'octobre.

Le gouverneur a fait aussi les nominations suivantes:

Dr C. Aitken, examinateur médical, Dr G. Phelps, membre du Bureau d'administration de l'hôpital des lépreux.

MM. Melançon, Chevalley et Arnauld, commissaires du jury.

Accidents.

Hier à 3 heures de l'après-midi, un nommé Wm. Anderson, âgé de 32 ans, qui habite rue Bassin, entre Gravier et Perdido a été transporté à l'hôpital après avoir été blessé par l'élévateur de l'immeuble situé à l'encoignure des rues Carondelet et Commune.

Voies de fait.

Hier, à 1 heure de l'après-midi, S. Williams, qui habite rue Bourbon, No 280, a frappé sa femme au côté gauche de la tête avec une bouteille et il a été arrêté.

Un médecin a été appelé pour donner des soins à sa femme. Il a déclaré sa blessure sans gravité. Williams a été condamné à $25 ou 30 jours.

Mort.

Un nommé E. Bemies, âgé de 35 ans, a été trouvé mort hier matin dans sa chambre. Il était palefrenier et habitait au Halfway House. Le coroner a déclaré qu'il avait succombé à une débilité générale et il a été inhumé aux frais de la ville.

La meilleure de toutes les poudres-levain.---Dernier rapport du gouv. des E.-U.

Royal Baking Powder

Absolument Pur.

ACCIDENT.

Rupture d'une Machine à l'Usine de la Louisiana Electric Co.

La rupture d'une pièce d'une machine à l'usine de la compagnie d'éclairage Louisiana a fait voler en éclat la machine entière et arrêté toutes les dynamos fournissant le courant aux lignes de chars électriques.

L'accident est arrivé à 8 heures du matin, au moment où les employés se rendent à leurs affaires, et où les chars sont par conséquent remplis de voyageurs. Les chars aussitôt après l'accident se sont arrêtés instantanément, et après une assez longue attente pendant laquelle on a eu recours au téléphone pour savoir ce dont il s'agissait, les voyageurs informés de la nature de l'accident, ont pris le parti de quitter les chars électriques et de se rendre en ville par d'autres lignes.

Un arbre de couche a été projeté à travers une muraille, entraînant avec lui des briques, des éclats de poutres et des débris de toute sorte qui sont tombés dru comme grêle dans la rue Tchoupitoulas. Une grande brèche existe dans le mur de la bâtisse de ce côté, et l'accident ayant eu lieu au premier étage, le plancher et le parquet ont été également percés par des pièces diverses de machine lancées avec plus ou moins de force.

Les débris ont volé de tous côtés, et bien qu'il y eut dans le voisinage de la machine plusieurs ouvriers au moment de l'accident, une seule personne a été blessée mais pas très grièvement, c'est M. McGrath, le surintendant. M. Bemis, le directeur, dit que les réparations ne pourront guère être terminées avant ce matin, si toutefois elle le sont aussitôt.

Des ouvriers travaillent très activement, mais en attendant que la machine soit remise en état, les lignes de Canal et de Dryades vont rester inactives.

L'accident n'empêchera pas l'éclairage de la ville. Il restera assez de dynamos en état pour fournir un courant suffisant.

CONSEIL MUNICIPAL.

Le meeting régulier du Conseil Municipal a eu lieu hier soir, à 7 heures 30, sous la présidence du maire Fitzpatrick. Dix-huit membres étaient présents.

Le message du maire pour la semaine est comme suit:

1. Rapport du trésorier pour les semaines finissant les 11, 18 et 25 août.
2. Communication des marchands de la rue Poydras, qui se plaignent que cette rue s'inonde après la moindre pluie.
3. Pétition de J. B. Donnelly & Co., agents de la Pittsburg Coal Co., qui demandent la permission d'établir un débarcadère pour le charbon, entre les rues Race et Orange.
4. Pétition de T. S. Waterman, qui demande l'autorisation d'établir un marché privé au coin des rues Prytanée et Euterpe.
5. Pétition de l'agent Weber, qui demande sa part d'une amende imposée pour violation de l'ordonnance relative au bris de paix dans un char.
6. Pétition de l'agent Penaud, dans le même but.
7. Pétition des bouchers et autres marchands qui occupent des étaux au marché Poydras. Ils demandent que ceux qui occupent les boutiques centrales, ne soient pas dérangés dans la transaction de leurs affaires.
8. Pétition de J. L. Knoepfler, agent de la Anheuser Busch Co., qui demande le remboursement de taxes par erreur pour l'année 1894.
9. Pétition de la American Can Stamping Co., qui veut établir une machine à vapeur aux Nos 27, 29, 31, 33 de la rue des Champs-Elysées.
10. Rapport du commissaire des travaux publics relatif au travail des prisonniers.
11. Communication du commissaire des édifices publics, relative à la nomination de E. Corcoran, comme commissaire des Marchés Dryades, Poydras, Ste-Marie et Claiborne, en remplacement de B. Corcoran, démissionnaire.
12. Communication du commissaire des édifices publics, relative à un congé de trois semaines, accordé au secrétaire Manning.
13. Communication du commissaire des édifices publics au sujet de l'ameublement de la Sixième Cour de Recorder.
14. Communication des commissaires du Parc Audubon qui appellent l'attention du Conseil sur les réparations que nécessite la salle d'horticulture.
15. Communication du *Daily States* relative à l'impression publique.

Respectueusement,
Signé: JOHN FITZPATRICK,
Maire.

Lecture est donnée d'un message spécial du maire, dans lequel il annonce qu'il a apposé son veto à quatre ordonnances. La première au transfert du beffroi du Marché Sraparu, parce que ce beffroi est en excellent état et que son installation dans la station de pompes où on se propose de l'établir, obligera la ville à faire de fortes dépenses pour la reconstruction du toit de ladite station.

La seconde ordonnance est relative à la réduction de l'assessement de la Home Brewing Co,

La troisième est celle relative à l'allocation d'une somme pour la réparation de la rue Céleste, et la quatrième est relative à un ordre donné au contrôleur de réduire l'assessement de Mme Kate Weir.

Les ordonnances et résolutions suivantes sont adoptées:

Résolution relative à l'installation d'une lampe électrique au coin des rues Camp et Troisième.

Résolution semblable, relative à l'érection d'une lampe au coin des rues Camp et Constantinople.

Ordonnance amendant l'ordonnance relative à la création d'un réseau téléphonique reliant les diverses stations de pompes au bureau central d'alarmes.

Résolution autorisant H. Lambat à entretenir deux chevaux au No 135 de la rue Toulouse.

Résolution ayant pour objet de changer le nom de la rue Rouquette en celui de De Soto.

Résolution ordonnant au contrôleur de demander des offres pour le pavage de la rue des Français, du chemin de Gentilly à Milneburg et de la rue Douane, entre Rocheblave et Dorgenois.

Résolution annulant l'assessement de Mme Alex. Bessac, de M. W. J. Brown et de la Parker Semmes Mfg. Co., ainsi que celui de M. C. Burt.

Résolution autorisant le trésorier à recevoir le montant intégral des taxes de Mme Fernand Francis.

Résolution autorisant le même à recevoir $25 de Kranz frères, sur le bill de taxes portant le No 2,815.

Ordonnance relative au pavage de la rue Deuxième, de Magasins au fleuve.

Résolution relative au pavage de la rue Troisième, de Magasins au fleuve.

Ordonnance de M. Desporte, relative à la construction de deux bouches à incendie aux boucheries du marché français.

Résolution ordonnant à la Louisiana Electric Light Co. de placer certaines lampes dans les localités prescrites.

Résolution autorisant C. Royal à entretenir deux chevaux chez lui.

Résolution accordant la même permission à Mme A. Whitman, coin Patton et Boulevard.

Résolution ayant pour but d'autoriser J. Bergerat à ouvrir un café coin Ursulines et Liberté.

Résolution accordant le même privilège à J. Galvin, 881 rue Tchoupitoulas.

Résolution ordonnant au trésorier de recevoir la valeur intégrale des taxes de J. B. Van Horn.

Résolution relative à l'érection d'une lampe électrique coin Liberté et Julie.

Résolution acceptant l'offre de J. Moody pour le pavage de la rue de la Levée entre Pologne et Egania.

Résolution acceptant l'offre de J. Barton pour le pavage en Schillinger du trottoir qui entoure le Fisk School.

Résolution acceptant l'offre pour la pose des tuyaux d'égout du Palais de Justice.

Résolution acceptant l'offre de l'*Abeille*, pour la publication des annonces municipales en français.

Résolution acceptant l'offre de la Bastett Gravel Co., pour le pavage de Peters Avenue, de Magasins à Dryades.

Résolution ordonnant le paiement à l'agent Mohr de la moitié d'une amende.

Résolution ordonnant au contrôleur de payer aux commissaires de l'avenue St-Charles, la moitié de certaine amende.

Résolution ordonnant au commissaire des travaux publics de faire placer une lampe électrique au coin des rues Peter et Powder.

Résolution ordonnant au contrôleur de demander des soumissions d'offres pour le pavage d'un trottoir rue Toledano, de Constance au fleuve.

Résolution ordonnant au même de demander des offres pour le pavage de la rue des Champs-Elysées, de Remparts à Claiborne, avec de la pierre artificielle de Paris.

Résolution relative à l'érection d'une lampe électrique au coin des rues Cherokee et Anne.

Ordonnance relative au déplacement de la statue de Clay. Elle sera transférée au Square Clay et la N. O. Traction Co., sera tenue de fournir un cautionnement de $10,000 pour garantir qu'elle se conformera aux clauses de l'ordonnance.

Adoption de plusieurs ordonnances relatives au pavage de certaines rues.

Chute.

A 2 heures de l'après-midi, à l'arrivée du steamship Assania à son quai, au pied de la rue Orange, un matelot du nom de L. Heisman qui est tombé d'une hauteur de 25 pieds dans la cale alors que le navire était à la station de quarantaine, a été transféré à l'hôpital

Rixe.

Hier matin à 10 heures 30, une rixe a eu lieu, coin Valence et Claiborne, entre Isaac Abraham et Liza Perry, deux nègres. La femme Perry a été frappée à la figure et elle est allée se plaindre à son mari, qui s'est armé d'un fusil et, en compagnie d'un ami, s'est mis en quête d'Abraham.

Il l'a trouvé travaillant dans son jardin et a déchargé sur lui les deux coups de son arme, lui infligeant une légère blessure à la main droite.

Noyé.

Hier matin, un gamin de couleur, qui se baignait dans le fleuve au pied de la rue St Joseph, s'est noyé et son cadavre n'a pas été retrouvé. L'identité de l'enfant est restée inconnue. Il était âgé d'environ 9 ans. Ses vêtements ont été transportés à la station de police, afin que l'identité de l'enfant puisse être établie.

Arrestation.

Quatre detectives en tournée la nuit dernière rue Huitième, près St-Charles, ont arrêté deux individus qui étaient endormis sous des arbres. L'un d'eux a été reconnu comme ayant été arrêté l'an dernier par le detective Stabs, pour vol de grand chemin.

Vols.

La nuit dernière, on a volé le paletot d'un nommé Reinhardt qui est préposé à la garde des outils des ouvriers qui réparent la voie des chars de la ligne de Carrollton. Les voleurs ont aussi emporté les outils.

—Depuis quelque temps, la maison Wolf & Cie., constatait la disparition d'un grand nombre de pantalons qu'elle fabrique; ces vols devenant trop fréquents, les propriétaires de la maison ont décidé d'avertir les détectives qui ont opéré l'arrestation d'un des employés contre lequel ils ont porté une accusation de vol. Le prisonnier est un nommé William Kern.

Réduction.

Une réduction de 5c. sur le tarif des chemins de fer pour les frais de transport du coton a été annoncée, et la nouvelle a été affichée hier à la Bourse au Coton. Cette réduction aura pour effet d'augmenter considérablement le nombre des balles de coton qui seront envoyées cette saison à la Nouvelle-Orléans.

WEST END.

MISS HODGSON.

Ce soir un événement à West End, débuts de Mlle Alice Hodgson, siffleuse, qui s'est conquis, paraît-il, une grande réputation en Europe comme en Amérique.

Il y aura évidemment foule ce soir, au West End, si le temps n'est pas mauvais.

A cette occasion, programme exceptionnel composé des meilleurs morceaux du répertoire.

PETITES NOUVELLES.

La peine de mort en Allemagne.

Le châtiment suprême semble être virtuellement aboli dans le duché de Saxe-Meiningen.

On devait exécuter jeudi, à Saalfeld, un nommé Justinien Gerhardt, qui, dans des circonstances atroces, avait commis un fratricide. Le bourreau était arrivé et l'échafaud dressé, quand le duc George a fait usage de son droit de grâce.

On croit donc qu'il n'y aura plus d'exécution capitale.

S. M. l'Impératrice Eugénie a reçu, il y a quelques jours, de Farnborough, la visite de l'empereur Guillaume II, accompagné du duc et de la duchesse de Connaught.

Il vient de mourir, dans la commune de Eille, un paysan nommé Christian Rodewald, âgé de quatre-vingt dix-huit ans, qui avait pris part à la bataille de Waterloo.

A partir du mois d'octobre prochain, toute la France du Sud-Ouest sera reliée à Paris par le téléphone.

Toulouse sera relié à Paris par Limoges. En outre, Montauban, Agen, Bordeaux, Limoges, Carcassonne, Narbonne, Beziers et Cette communiqueront avec Toulouse.

15,000 kilogrammes de sous.

Un vapeur belge, *Adolphe Deppe*, vient, dit l'*Espérance du Peuple*, de débarquer, à Nantes, une singulière marchandise. Ce sont des tonneaux contenant 15,000 kilogrammes de monnaie de billon française.

Cette monnaie vient de Belgique et a été déposée à la Banque de France pour être rendue à la circulation.

Fragment de dialogue entre maris combattus et mécontents:

—Ah! si c'était à refaire! Si j'avais su de quel bois sont faits les noeuds de l'hymen!

—Hélas! mon vieil ami.... beaucoup de *chêne* et peu de *charme!*

La dernière boutade du général de Galliffet.

On parlait devant lui de la propension intéressée qu'ont certains journaux écarlates à aggraver son rôle sanguinaire pendant la Commune.

—Allons donc, fit-il doucement en levant les épaules.... Mes fusillés!.... Ils sont tous députés!

Les Plus Grands Honneurs ont été décernés, au World's Fair, au

DR PRICE'S CREAM BAKING POWDER

LA PLUS PARFAITE FABRIQUÉE.

Une poudre de crème de tartre faite du raisin pur, sans ammoniaque, alun et autre agrédient falsifiant.

AN D'ÉPREUVE

BULLETIN Télégraphique.

Le Revers des Français en Afrique.

Paris, 28 août—On reçoit ici des nouvelles attristantes du Sénégal. D'après une dépêche reçue à St-Louis, la garnison française de Tombouctou, qui tenait tête depuis trois jours aux tribus hostiles de Touaregs qui assiégeaient la ville, ont tenté une sortie, mais les assiégeants étaient si nombreux qu'il leur a été facile d'anéantir les hommes qui composaient la garnison.

Cette nouvelle a causé en France une consternation d'autant plus grande que c'est le second échec infligé depuis quelque temps aux troupes françaises dans le voisinage de Tombouctou.

Une colonne française, sous le commandement du colonel Bannier, était arrivée à Tombouctou le 10 janvier et deux jours après, un détachement ayant à sa tête le colonel, accompagné du commandant Hugueney, tenta une reconnaissance, laissant la garde du poste au capitaine Philippe.

Cette colonne fut surprise, on n'a jamais su comment, endormie à trois jours de marche de Tombouctou et attaquée de tous côtés à la fois par des Arabes à cheval et bien armés, elle fut massacrée pendant la nuit sans que les hommes aient eu le temps de saisir leurs fusils groupés en faisceaux autour du camp.

Le capitaine Nigotte réussit à rejoindre une poignée d'hommes qui se trouvaient sur le derrière du camp et qui furent assez heureux pour battre en retraite sur Tombouctou, en emmenant avec eux quelques blessés. Les Touaregs donnèrent la chasse à ces hommes et vinrent jusque sous les murs de Tombouctou, mais le colonel Philippe tint bon en attendant des renforts.

Le capitaine Philippe n'avait à sa disposition pour cette île de 12,000 habitants que 300 fusils et 12 canons.

On pense que la colonne qui a été massacrée se composait des hommes du capitaine Philippe et d'une partie de ceux du colonel Jaffries. On pense que depuis que le colonel est arrivé à Tombouctou, la garnison de cette ville a été de nouveau renforcée.

Les Chevaliers de Pythias.

Washington, 28 août.—On fait ici de grands préparatifs pour la parade des Chevaliers de Pythias. Des milliers de visiteurs sont arrivés pour y assister.

Le chancelier suprême a soumis son rapport biennal qui prouve que l'Ordre est en pleine prospérité.

L'ajournement du Congrès.

Washington, 28 août—Une vingtaine de sénateurs assistaient à la dernière séance de la 53me session du Congrès. Les galeries étaient remplies de dames et de Chevaliers de Pythias. Avant l'ajournement qui a eu lieu à 2 heures, l'aumônier a récité une prière.

Chevaliers Catholiques d'Amérique.

Vincennes, Ind., 28 août—La quatrième réunion biennale des Chevaliers Catholiques d'Amérique a lieu ici. Elle durera quatre jours. La ville est pleine de visiteurs et de membres de l'Ordre.

Recettes à la Douane.

Chicago, 28 août—Par suite de la mise en vigueur du nouveau tarif, le total des recettes à la Douane, qui ne s'était jamais élevé au-dessus de $60,000, est arrivé aujourd'hui à $120,000 à 10 heures du matin, et on pense qu'avant la fin de la journée il arrivera à $150,000 ou même à $200,000.

Deux assassins.

Philadelphie, 28 août—Deux assassinats ont eu lieu aujourd'hui en ville. Un nommé H. Foley, âgé de 57 ans, a été tué par son fils qui était en état d'ivresse.

Quelques heures plus tard, un marin espagnol a été tué dans une bagarre entre ivrognes.

Un Souvenir du Champ de Bataille de Custer.

Chamberlain, S. D., 28 août—A. J. Williams, de Percival, Neb., a trouvé sur le champ de bataille de Custer une bague sur laquelle se trouvent gravés les noms des principales batailles de la guerre civile.

La plupart des noms peuvent être déchiffrés à l'aide d'une lentille. Le propriétaire de cette bague a probablement péri sur le champ de bataille.

Les Chenilles.

Memphis, Tenn., 28 août—Une dépêche du comté de Balivar, Miss., dit que les chenilles ont fait leur apparition dans la section du Delta et qu'elles causent de grands dommages au coton. Des échantillons des grabots reçus à la Bourse au Coton, indiquent que la situation est sérieuse. Si l'on ne parvient pas à exterminer les insectes la récolte sera complètement perdue dans certains endroits.

Le Chef Clarence.

New York, 28 août—Le steamer Alene, qui vient d'arriver ici, avait au nombre de ses passagers le chef Clarence qui va être débarqué à Kingston.

Cable Sous-Marin.

New York, 28 août—Le cable commercial va être prochainement placé entre Coney Island et la baie de New York.

Triste Accident.

San Antonio, Tex., 28 août—Hier soir à 8 heures 30, le Dr A. O'Malley qui était à San Antonio depuis trois semaines, a blessé son fils âgé de trois ans. Le docteur et sa femme qui redoutaient les voleurs qui les avaient tenus en éveil depuis quelques jours, ont entendu le bruit d'une porte, et le père, un pistolet à la main s'est rendu dans la direction d'où le bruit paraissait venir.

Ne voyant personne, il a réveillé son neveu et son fils en les poussant avec son arme. Celle ci est partie et l'enfant a été blessé. Voyant que la blessure était mortelle, le docteur a tiré une balle dans la tête de l'enfant pour l'achever. Il est presque fou de douleur. On l'a arrêté.

Les Troupes Allemandes battues.

L'expédition envoyée par l'Allemagne contre le rajah de Lambock qui s'était révolté contre l'autorité anglaise, a été attaquée par les natifs qui ont mis en déroute les soldats allemands.

Italie.

La reine Marguerite était depuis quelques jours en visite chez le baron et la baronne Pecoz, à Turin. Sur la proposition du baron, on a fait une excursion dans les Alpes, et pendant l'ascension il est tombé mort sous les yeux de la reine qui a eu plusieurs crises de nerfs. Le baron a succombé à une hémorrhagie pulmonaire.

En France.

On écrit de Montauban que trois bombes de petite dimension ont fait explosion en face le club militaire, brisant les vitres dans tout le voisinage.

Rupture d'une Digue.

On apprend de Silva, Inde, que la rupture d'une digue qui retenait les eaux du lac Gohane, a donné passage à un torrent de six pieds de profondeur qui s'est précipité dans la vallée et a tout ravagé sur son passage. Les autorités s'attendaient à cet accident d'un moment à l'autre, et elles avaient pris leurs précautions pour que les habitants fussent en sûreté au moment critique, c'est pourquoi il n'y a pas eu de victimes.

Le président Cleveland.

Le président se prépare à quitter de nouveau Washington le plus tôt possible afin de se rendre avec son secrétaire, M. Thurber, à Buzzard's Bay pour y passer quelques jours loin des préoccupations de la politique.

LE BILL DU TARIF.

Il est Considéré comme une Amélioration de la Situation.

L'OPINION DU PRÉSIDENT.

Depuis que l'on a appris que le Président n'apposerait pas sa signature au bill du tarif, on a cherché à obtenir l'expression de son opinion sur cette mesure.

Il est admis que le bill renferme certains paragraphes qui donnent prise à la critique, mais pris dans son ensemble, le bill est une réforme dont le parti démocrate pourrait être fier, sans l'existence de la lettre présidentielle à M. Wilson. C'est cette lettre qui a décidé les démocrates à demander au Président un document écrit prouvant qu'il ne condamne pas le bill dans son entier.

Le Président s'est obstinément refusé à écrire d'autres lettres au sujet du tarif et ceux qui ont insisté n'ont pas lieu de s'en féliciter, car ils regretteront plus encore la lettre adressée au sénateur Catchings que celle reçue par M. Wilson.

Dans la lettre en question, qui est datée du 27 août, le Président dit qu'il est plus que jamais déterminé à laisser le bill prendre force de loi sans y apposer sa signature, attendu que le résultat des longues délibérations du Congrès est loin de celui auquel il s'attendait. C'est, par conséquent, dit M. Cleveland avec un grand désappointement que je m'abstiens de signer ce bill.

Il contient des articles incompatibles avec un honnête tarif. Il y a eu en outre des incidents au moment du vote de cette loi, bien faits pour chagriner les réformateurs sincères et les influences qui ont été mises en jeu au dernier moment et qui ont nui aux dispositions définitives, ne devraient pas être sanctionnées ou tolérées par les législateurs démocrates.

Cependant, malgré les coups qui lui ont été portés par de prétendus amis, cette loi constitue un grand progrès.

Le bill va délivrer la population de bien des droits excessifs. Ce n'est point une barrière opposée à la protection mais c'est une première position acquise qui nous permettra de diriger de nouvelles opérations agressives contre les monopoles et le favoritisme gouvernemental.

Je me place dans les rangs du parti démocrate, aux côtés de ceux qui croient à la réforme du tarif et qui savent ce qu'est cette réforme. Je me compte au nombre de ceux qui savent que la rubrique de réforme démocratique a servi à couvrir la protection républicaine. Les syndicats, et les associations de ce genre, qui nous ont empêchés d'atteindre le but progressiste que nous poursuivions, ne doivent être ni oubliés ni pardonnés.

Remis de l'étonnement que nous avait causé leur puissance, lorsque sera agitée la question de savoir si ces syndicats se soumettront à la volonté du peuple ou si ce sont eux qui feront les lois auxquelles le peuple devra obéir, nous accepterons la provocation et jugerons le différend avec la pensée que du résultat dépendent l'existence et la sécurité des institutions américaine.

J'aime les institutions démocratiques parce qu'elles sont basées sur le patriotisme, la justice et l'impartialité.

Je persiste à affirmer que l'entrée libre des matières premières est le fondement logique de la réforme douanière. Je suis certain qu'on ne comprend pas l'importance de cette entrée libre et qu'on est trop tenté de la considérer comme une concession aux manufacturiers.

La vérité est que l'influence de l'entrée libre de ces matières premières sur notre continent est telle, que si on l'ignore, il est impossible d'inaugurer avec succès une réforme du tarif.

Lorsque nous donnons accès aux matières premières dans nos pays, nous stimulons l'esprit d'entreprise de nos manufacturiers, les portes des marchés étrangers s'ouvrent à nos produits et l'ouvrier est assuré d'un travail permanent et rémunérateur. L'entrée libre de la matière première rend moins élevé le prix de production, et le fabricant, obligé de diminuer le prix de vente de ses produits, c'est le consommateur qui, finalement, bénéficie et est à l'abri des exigences exagérées.

On voit donc que l'entrée libre de la matière première et une juste réduction du tarif procureront à chaque humble famille sur tout le continent américain, la facilité de vivre à meilleur marché et dans un confort relativement plus grand. Ceux qui ont commencé la lutte doivent être exhortés à la continuer bravement, en se défiant de la trahison et de l'indécision dans leur camp.

La réforme du tarif ne méritera son nom que lorsque elle aura été accomplie honnêtement et dans l'intérêt d'une population qui souffre depuis longtemps avec patience.

JAPON.

Ce pays signe un traité avec la Grande-Bretagne.

Projet de marche sur la ville de Pekin.

Le Japon vient de signer avec la Grande Bretagne un traité, aux termes duquel celle-ci renonce à toutes réclamations de juridiction. Le Japon est en pourparlers dans le même but avec les autres nations européennes et les Etats-Unis. On pense que le résultat sera le même et que le droit du Japon d'administrer la justice sur son territoire, sera universellement reconnu.

La population japonaise est très anxieuse de continuer la guerre et de transférer les opérations de la Corée sur le territoire chinois. On a même proposé la mobilisation immédiate de toutes les troupes disponibles et la marche sur Peking.

Le traité de commerce entre le Japon et l'Angleterre a été ratifié samedi.

Les autorités anglaises ont détenu le navire Tatanta qui vraisemblablement allait rejoindre la flotte japonaise.

Il vient de se former à Chicago, sous le nom de "Gee-Hing", une société secrète ayant en vue le renversement de l'empire chinois.

Désespoir.

Les dépêches de Melbourne disent qu'un colon du nom de Ruthlen, qui était au désespoir par suite d'embarras financiers, a coupé la gorge à ses trois enfants, tué un de ses voisins, et s'est ensuite coupé la gorge.

M. Pullman et le comité d'enquête.

Le comité nommé par M. Cleveland pour faire une enquête sur la récente grève, continue ses séances. Au nombre des personnes interrogées à la dernière séance, se trouvait M. Pullman. Il a dit que la manufacture était restée ouverte bien que son fonctionnement causât une perte d'argent, à seule fin de ne pas laisser les ouvriers sans travail.

Le témoignage a révélé le fait que la compagnie avait gagné de l'argent et que les dividendes, dont une somme de $2,800,00 avaient été payés régulièrement.

Un des membres de la commission a demandé à M. Pullman si une compagnie qui pouvait payer un dividende de $2,800,000 ne pouvait pas partager les pertes avec ses employés.

M. Pullman a répondu qu'il ne voyait pas pourquoi il paierait ses employés plus cher que les autres manufactures des Etats-Unis.

Au sujet de l'arbitration, M. Pullman a dit qu'il y croyait dans certains cas, mais qu'il y était opposé dans d'autre, comme par exemple dans le cas présent, car il s'agissait de déterminer si oui ou non l'usine resterait ouverte pour perdre de l'argent, et il y avait là en jeu un principe, à savoir si un homme a ou non le droit de diriger ses propres affaires.

Le Cardinal Gibbons.

Le cardinal Gibbons vient de recevoir du Pape une cordiale invitation à visiter Rome. Le Pape est très anxieux paraît-il d'avoir un entretien avec lui pour traiter des questions d'un grand intérêt pour les catholiques américains.

Venezuela.

Les dépêches du Venezuela annoncent que l'on n'a pas à redouter un soulèvement immédiat dans ce pays.

Arrestation.

Les autorités de Metz ont fait arrêter une dame Ismert, une Française, qu'elles accusent d'espionnage.

Nicaragua.

Toute l'attention est maintenant concentrée sur le Nicaragua et non plus sur la réserve Mosquito, par suite de l'attitude provocatrice prise par le Nicaragua à l'égard des Etats-Unis et de l'Angleterre.

On se demande non sans inquiétude ce que vont devenir les prisonniers américains et quelle mesure va prendre l'Angleterre dont le vice-consul est au nombre des prisonniers. On pense que le gouvernement consentira à accorder à ceux-ci un procès impartial. Reste à savoir si la population le permettra, car on sait que les habitants du Nicaragua, principalement ceux des environs de Managua n'aiment pas les Américains.

Tous les prisonniers qui se trouvaient à Bluefields ont été transférés à Managua. Ils ont été remis en liberté sur parole.

Les natifs seuls seront jugés par une cour martiale.

Les Français en Afrique.

On apprend de St-Paul de Loando qu'une colonne française de 200 hommes a été débarquée avec des pièces de campagne, dans ce port, le 9 août.

Ce détachement va être envoyé dans la région Aghir.

De leur côté les autorités de l'Etat libre du Congo envoyaient leurs troupes en avant avec armes et bagages dans l'intention de résister. On redoute un engagement entre les troupes françaises et celles du Congo.

Grève des tondeurs.

On écrit de Sidney que les tondeurs de moutons se sont mis en grève et qu'ils commettent des abus de toute sorte. Ils ont attaqué des tondeurs qui avaient refusé de quitter le travail et il s'en est suivi une bagarre avec la police, qui a tué deux des malfaiteurs.

D'autres grévistes ont mis le feu à un bateau à bord duquel avaient pris passage quelques tondeurs, qui ne voulaient pas entendre parler de la grève. Le bateau a été complètement détruit.

L'ABEILLE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
—LE—
SAMEDI MATIN.

ABONNEMENTS:

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS
No 73 Rue de Chartres,
ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

Arrivée.	Départ.
LOUISVILLE AND NASHVILLE.	
No 3 Fast Ex..7:25 am	No 6 Fast Mail..7:40am
No 7 Coast Acc.8:55am	No 4 Fast Ex..11:00 am
No 1 Lim. Ex. 5:00pm	No 8 Coast Acc.3 25 pm
No 5 F's Mail.10:25pm	No 2 Lim. Ex..7:50 pm
ILLINOIS CENTRAL.	
No 25, Local Mail and Express..8:50pm	No 26, Local Mail and Express..7:00am
No 3, New Orleans Limited.......7:20pm	No 4, Chicago Limited.....11:30am
No 1, Fast Mail.8:30am	No 2, Fast Mail 6.00pm
No 33 Exc. dimanche.......8:25pm	No 34 Exc. dimanche.......7:45am
YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.	
No 5, Memphis and Kansas City Fast Train......10:00am	No 6. Memphis and Kansas City Fast Train.......4.00pm
No 21, Vicksburg Express.........5:50 pm	Vicksburg Express..........7:30am
QUEEN AND CRESCENT ROUTE.	
No 1 Limited 12:50 pm	No 2 Limited.. 3:30pm
No 3 Fast Mail 6:34 am	No 6........8:30am
TEXAS AND PACIFIC.	
No 54, Cal. Ex. 7:00 pm	No 53, Cal. Ex..8:15am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex...6:50am	No 51, Hot Springs & St-Louis Ex...8:20pm
Local........10:05am	Local..........3:50pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY.	
San Antonio...7:05pm	California Ex...9:10am
California Ex..10:55am	San Antonio.....5:20pm
EAST LOUISIANA RAIL ROAD. Dimanche et Mercredi.	
No 9.........7:30 pm	No 10..........8:20 am
Tous les jours, le dimanche excepté.	
No 7.........8:30 am	No 8..........4:20 pm
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.	
Pte-la-Hache....9:00 am	Pte-la-Hache...7:00am
" .....4:15 pm	" ......5:00 pm
Shell Beach....3:40pm	Shell Beach...10:00am
Dimanche.	
Pte-la-Hache...9:40 am	Pte-la-Hache & Shell Beach...7:15am
Shell Beach....9:40 am	
Shell Beach & Pte la-Hache. 7:00pm	Pte la Hache & Shell Beach...4:40pm
	Shell Beach....5:00 am
NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.	
Tous les jours.	
Alger........10:00 am	Alger..........4:30 pm
Tous les jours excepté le dimanche	
Alger.......6:05 pm	Alger........8:00 am
Dimanche seulement.	
Alger........6:40 pm	Alger..........8:00 am

NOUVELLES MARITIMES.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time-Ball*) régi par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

E. A. ANDERSON.
Enseigne de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

This sub-chart of average conditions for the month shows an area of high pressure near 35th parallel. There is also a low in the vicinity of Greenland. Between this high and this low there is also a general movement of the air from the United States towards Europe and the Arctic Region, and occasional spiral circulations, viz, the cyclonic (against the sun), with low barometer and the anti cyclonic (with the sun), with high barometer. Generally, to the eastward and in front of the cyclonic circulation, or the low, the weather is damp, the thermometer rising and the barometer falling; while to the eastward and in front of the anti-cyclonic, or high, it is dry, cooler, and the barometer rises.

Forecast for July.—Generally fair weather with moderate to fresh winds. Occasional moderate gales north of the 40th parallel. Beginning of the West Indian hurricane season during the latter part of the month. Frequent fog, as shown, from lon. 33° W. across the Grand Banks, to the Nova Scotian and New England coasts. Icebergs in the vicinity of Belle Isle and to the eastward of Newfoundland with probably a few bergs as far south as the 42d parallel.

REVIEW OF JUNE.—The weather over the North Atlantic during the month of June has been remarkably fine. On only a few days were gales reported and only four reports received recorded the force of wind as high as 10 at any time North of the 40th parallel and west of the 35th meridian the winds were generally from the southwest, except from June 12 to June 17 when northeasterly and easterly winds prevailed. East of the 35th meridian and north of the 45th parallel the winds were generally fresh to strong from the west. In the central and southern part of the ocean the weather was pleasant and the winds light to moderate.

Whith the exception of the storm that crossed Newfoundland, June 7-8, the tracks plotted on the Chart this month are those of depressions rather than storm areas.

On June 1 a depression, 29.40 ins., was central near latitude 50° N. longitude 21° W. It moved about E NE'ly across the southern part of Ireland and into the North Sea on the following day. Moderate winds accompanied this depression, but a few squalls, force 7, were reported.

A similar depression from the southwest moved up the Irish Channel on the 4th and 5th. The winds were generally moderate to strong; lowest barometer, 29.63 ins.

On the 6th another depression moved from the west of France up the English Channel, as shown.

An area of low pressure appeared near Hatteras June 6, accompanied by fresh winds. On the 7th it was central near lat. 40° 30' N., lon. 65° 30' W., wind fresh to strong, barometer 29 63 ins. During the night the barometer fell to 28 82 ins., and near the center the winds increased to the strength of a whole gale. On the 9th vessels to the southward of the storm track had westerly gales, force 9-10.

On the 7th a depression that had moved from Newfoundland was central near lat. 50° N., lon. 38° W. Thence it moved NE'ly and disappeared on the 8th. One vessel reported highest force of wind 10.

On the 15th a depression moving NE'ly, crossed the 30th meridian near 51° N. It was accompanied by gales, force 7. On the 16th it disappeared toward Rockall.

During the month frequent fog was experienced from longitude 42°, between 45 N. and 48° N., across the Grand Banks to the coast. Occasional fog was reported by vessels from the Grand Banks to the English channel.

Several icebergs were sighted during June between lat. 42° 30' N. and lat. 49° N., and from 45° W. to 50° W. The greatest number and largest bergs were seen between longitude 49° W. and the coast of Newfoundland.

Charts Published, Canceled, and Extensively Corrected During the Month of June, 1894.

Charts Published.

1401. Pilot Chart of North Pacific Ocean, July, 1894.
1415. Pilot Chart of the Great Lakes.
1423. West Indies: Saint-Croix Island.
1427. British Columbia: West Coast of Vancouver Island. Masparti and Ououkinsh Inlets.
1429. Brazil: Port Victoria and Espiritu Santo Bay.
1430. British Columbia, West Coast of Vancouver Island: Esperanza and Nuchalitz Inlets, with plan of Queen's Cove. Esperanza Inlet.
1431. British Columbia: Beaver Harbor and Alert Bay and Entrance of Nimpkish River.
1433. British Columbia: Suquash. Anchorage, Queen Charlotte Sound and Beaver Cove, Broughton Strait.
1438. British Columbia: Oyster and Telegraph Harbors, with plans of Osborn an Maple Bay.

Charts Canceled.

486. Brazil: Plan of Espiritu Santo Bay and Port of Victoria, by H. O. chart 1429.
23. South Atlantic Ocean: Sheet 1: from the equator to 65° south latitude, by H. O. charts 823, 823a, 1130 and 1132.
24. South Atlantic Ocean: Sheet 2, by H. O. charts 1131 and 1133.
374. Ten anchorages on coast of Venezuela, by B. A. charts 230, 394, 507, 509 and 510.
782. Coast of Italy: Taranto and Gallipoli Harbors by B. A. charts 204 and 1643.
994, 995, 1127, 1128 and 1129. Great Circle Sailing charts of the world, old edition, by Nos 1280, 1281, 1282, 1283 and 1284, respectively, new editions of the same.

Charts Extensively Corrected.

1270. Japan: Nangasaki Harbor and Approaches.
121. Kingsmill or Gilbert Islands: Makin or Pitt's Island and Tara-tara or Touching Island.
1283. Korea: Approaches to Chemulpho, with plan of Chemulpho anchorage.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

MERCREDI, 29 AOUT 1894.

Bas du fleuve—GROVER CLEVELAND, 11 A M
Haut du fleuve—MABEL COMEAUX, à 12 M
Ouachita River—PARLOR CITY, à 5 P M
Donaldsonville—G. W. SENTELL, à 5 P M
Vicksburg—NATCHEZ, à 5 P M
St-Louis—STATE OF MISSOURI à 5 P M

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 28 AOUT 1894.

EXPÉDIES EN DOUANE.

Steamship esp Catalina, Dias, Barcelone, via Havane et Cadix
Steamship norv Hiram, Salland, Bluefields, Nic.
Steamship am El Norte, Hawthorn, New York.
Steamship (am) New Orleans, Betts, New-York.

ARRIVÉS.

Steamship Clinton, Woortsch, Havane, (précédemment rapporté à la Quarantaine.)
Steamship am Stillwater, Galt, Puerto Cortez via Livingston et Bélise.
Steamship ang Cayo Romano, Widgery, Londres via Anvers, Porto Rico et les ports cubains, (précédemment rapporté à la Quarantaine).
Steamship (am) El Dorado, Percy, New York.

Arrivages de produits.

Reçu par les chemins de fer:

N. O FORT JACKSON & GRAND ISLE—Fret assorti.
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR.—209 sacs ris brut
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—68 balles coton
N ORLEANS & NORTHEASTERN R.—Fret assorti.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—23 balles coton
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD & YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR—Fret assorti.
SOUTHERN PACIFIC COMPANY—1550 balles coton

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Nom.	Destination	Mouillage
Aalesund	Bélize	1er dist 15
Barbadian	Liverpool	1er dist. 37
Clinton	Havane	Alger
Canarias	Havre	Westwego
City of Dallas	Puerto Cortes	3e dist. 30
El Norte	New York	Alger
El Paso	New York	Alger
Eastern Prince	Bonagua	rue 7e
Europena	Brême	4e dist. 43
Foxhall	Port Limon	1er dist. 14
Glendower	Rotterdam et Hambourg	Southport
Gussie	Bluefields	Alger
Jos. Oteri, Jr	Honduras	1er dist. 20
Markomannia	Hambourg	1er dist. 27
New Orleans	New York	3e dist. 8
New York	Laid up	Alger
Professor Morse	Honduras	1er dist. 15
Stillwater	Belise	3e dist. 30
S Pizzati	Honduras	1er dist. 14
Wanderer	Laid up	3e dist. 30
Whitney	En réparation	Alger
BARQUES		
Nada	Portugal	4e dist. 49
GOELETTES.		
Marié Isabel	Lac Charles	6e dist
Santo Oteri	Laid up	1er dist. 13

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship El Dorado, Percy.......parti 22 août
Steamship Hudson, Kemble........parti 25 août
Steamship El Rio, Quick.........parti 25 août

LIVERPOOL.
Steamship Louisianian, Wallace...parti 15 août
Steamship Costa Rican, Kelly.....parti 18 août
Steamship Jamaican, Daniel.......parti 18 août
Steamship Navigator, Rutherford...parti 4 août
Steamship Legislator.............parti 11 août
Steamship Darien, Wrake..........parti 26 juil
Steamship Astronomer, Wallace....parti 28 juil
Steamship Bernard Hall, Edwards..parti 16 mai

HAMBOURG.
Steamship Annie, Rose............parti 27 juil

BORDEAUX.
Barque Jerbaan, Olsen............partie 17 juillet

GLASGOW.
Steamship Italian Prince, Smith.....parti 5 juil
Steamship Austrian Prince, Burgess.par. 5 août

VERA CRUZ.
Steamship Vesta, Brown...........parti 16 août

GENES
Steamship Spanish Prince, Thomas..parti 2 juil
Steamship Roman Prince, Pentice...parti 2 août

TAMPICO.
Steamship Vesta, Brown...........parti 20 août

HAVRE.
Steamship Carvellas, Henry........parti 20 août

HAVANE.
Barque Barcelona, Sintes..........partie 18 août

PUNTA GORDA.
Goélette Fannie Arther, Douglass.part. 22 août

HARTLEPOOL.
Steamship Coniscliffe,............parti 24 août

RIO DE JANEIRO.
Steamship Nasmyth,...............parti 24 août

VIN DE CHASSAING
BI DIGESTIF
Prescrit depuis 30 ans
CONTRE LES AFFECTIONS DES VOIES DIGESTIVES
Paris, 6, Avenue Victoria

La "PHOSPHATINE FALIÈRES" est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. *Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, prévient ou arrête les défauts de croissance, empêche la diarrhée si fréquente chez les enfants.*
Paris, 6, Avenue Victoria & Ph^ie.

CONSTIPATION
guérie par
la vraie
POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Dr SOULIGOUX
Laxatif sûr, agréable, facile à prendre.
PARIS 6, AVENUE VICTORIA ET PH^ie.

Dépôt à la Nlle-Orléans: J.-L. LYONS & C°, 42-44, Camp et toutes Pharmacies

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magasins et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliseé.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct.
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Prieur.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magasine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Prieur.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 2, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poste et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24, rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Rayaid et Dauphine.